

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU

LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 1. — Février-Mars 1931

SOMMAIRE

Fête du Cinquantenaire de l'Enseignement Secondaire

Fête des Anciennes Elèves

Réunions du mois

I. Association des Anciennes Elèves

1. *Assemblées générales du 31 janvier et du 26 février. — Réunion du Conseil du 31 janvier.*
2. *Remerciements.*
3. *Notre matinée-soirée des Elèves.*
4. *Mariages. — Naissances. — Décès.*
5. *Concours.*
6. *Accusé de réception des cotisations.*
7. *Avis.*

II. Société de Bienfaisance

1. *Réunions de Bienfaisance et Assemblée générale de la Société de Bienfaisance.*
2. *Réunions du Cercle Amical.*

III. Informations et Orientation Professionnelle

1. *Situations de Rédactrices et de Secrétaires-Dactylographes dans les Ministères et à la Préfecture de la Seine.*

**La Fête du Cinquenaire de l'Enseignement Secondaire
aura lieu le 22 Mai, à la Sorbonne**

Les anciennes élèves qui désirent y assister, sont priées d'envoyer leur nom et leur adresse avant le 14 avril.

PUBLICITE DANS LE BULLET

Le *Bulletin* est ouvert aux annonces payantes. prions nos compagnes de le signaler autour à tous ceux que cela pourrait intéresser.

Tarif des annonces :

75 francs par page et par numéro.

50 francs par 1/2 page.

25 francs par 1/4 de page.

S'adresser pour la publicité à Mme DELZANT, secrétaire de l'A., 39, avenue de Breteuil, 7^e.

La Fête des Anciennes Elèves avec le concours des Elèves actuelles du Lycée, aura lieu le jeudi 4 juin. Ouverture du Lycée à 2 h. ; à 2 h. 1/2, Danses Rythmiques, Buffet, Concert, Guignol.

Réunions

La Fête du Cercle Amical est fixée au dimanche 17 mai, à 3 heures.

Les anciennes élèves et les aspirantes sont conviées à y venir nombreuses.

Cercle amical, dimanche 19 avril, à 2 h. (1).

Réunion de Bienfaisance, les jeudis 23 avril et 28 mai 5 heures.

Inscriptions pour les Colonies de Vacances, les dimanches 31 mai et 7 juin, à 9 h. 1/2 du matin.

La Bibliothèque sera ouverte :

Les 1^{er} et 3^e vendredis (17 avril, 1^{er} et 15 mai, 5 juin), les 2^e et 4^e samedis (25 avril, 9 et 23 mai, 13 juin) et les 4^e jeudis (23 avril et 28 mai), en même temps que la Réunion de Bienfaisance.

(1) A cause des vacances nous avons décidé de remettre les réunions du Cercle Amical aux 3^e dimanches en Avril et en Mai.

I. Association des Anciennes Élèves

**Assemblées générales du 31 janvier
et du 26 février**

Réunion du Conseil du 31 janvier

Notre Assemblée générale, convoquée pour le samedi 31 janvier, a réuni les fidèles anciennes, presque toujours les mêmes, qui reviennent au Lycée à chaque appel : assemblées, thés d'adieu, ou fêtes. On y remarquait des « jeunes » et des aspirantes, en plus grand nombre que les années précédentes, et de nombreux votes par correspondance nous sont parvenus, joints aux notices destinées à l'annuaire, accompagnés, pour beaucoup d'entre eux, d'un mot d'amical souvenir. Est-il besoin de dire combien nous sommes touchées des marques d'intérêt que témoignent celles dont l'éloignement n'a pas diminué les liens d'amitié qui les unissent à notre groupement.

L'Assemblée s'est ouverte à 3 h. 1/2, sous la présidence d'honneur de Mlle Bordenave, directrice du Lycée, et la présidence effective de Mlle M. Romand, vice-présidente de l'A. en l'absence de Mlle Weil, qui n'est point à Paris.

Nous avons vivement regretté l'absence de nos deux chères présidentes d'honneur, Mme Thirion-Stoude et Mlle Plicque, qui nous avaient, hélas ! fait prévoir qu'elles ne pourraient être des nôtres, l'une à cause de sa santé, l'autre devant s'absenter de Paris.

Nous avons la joie, aussi, d'apercevoir plusieurs de nos chers professeurs honoraires.

Parmi les membres du Conseil, Mme Delzant, Mlle Kauffmann, secrétaires, Mme Castier, trésorière-adjointe, Mlle Dol, Mlle Hécart, Mme Jeangirard, Mlle Noël, Mlle Picard, Mme Rubin, Mlle Turpin, sont présentes. Mlles Courtin et Maury se sont excusées.

Mais l'absence et le silence de notre trésorière, Mlle Louise Bouteille, si fidèle, si dévouée et si ponctuelle, commence à nous inquiéter sérieusement. Ce n'est qu'une raison grave qui peut l'éloigner de nous. Nous avons appris, en effet, depuis, que tombée malade subitement, Mlle Bouteille n'avait pu venir à l'As-

semblée générale, et que, par suite d'une erreur de poste, le rapport financier et le projet de budget qu'elle avait envoyés pour y être présentés, ne sont point parvenus à temps.

Mlle Romand transmet, à l'Assemblée générale, les très affectueuses pensées de notre présidente avec ses excuses, et profite de son absence pour dire avec quelle activité, quel dévouement, quelle intelligence aussi, elle se dépense, en toutes circonstances, pour notre Association et l'organisation de nos fêtes.

Mme Delzant, secrétaire, annonce qu'elle a reçu de nombreuses lettres d'excuses de nos compagnes empêchées. Quelques-unes comme celles de Mlle de Migny, de Mme Vèzes (M. Joubert), de Mme H. Gesmer, qui, de Suisse, envoie ses pensées affectueuses à son cher Lycée, auquel elle doit tant ; de Mme Bourgin-Brossolette, de Mme Ozouf-Brossolette, qui, écrit-elle, « reçoit le *Bulletin* avec un plaisir toujours nouveau, ce qui lui permet de suivre notre si intéressante action et de ne pas perdre contact avec le Lycée », et tant d'autres plus brèves, mais pleines de sympathie, sont de précieux encouragements pour celles qui assument la direction de l'A.

Mlle Romand donne lecture du Rapport de la Présidente, que celle-ci lui a fait parvenir :

COMPTE RENDU MORAL DE L'ANNÉE 1930

MADAME LA DIRECTRICE,

MESDAMES MESDEMOISELLES,

Me voilà, une fois encore, absente de mon poste le jour où mon titre de présidente exige ma présence. Je regrette d'autant plus d'être loin de vous cette année, que j'aurais voulu exprimer moi-même à Mlle Plicque tous les sentiments de reconnaissance que nous lui portons pour l'aide morale et matérielle qu'elle nous a toujours prodiguée. Je sais, d'ailleurs, que notre vice-présidente lui dira, beaucoup mieux que moi, toute notre affection et notre espoir de la voir souvent revenir parmi nous. Nous avons maintenant deux présidentes d'honneur honoraires qui nous ont toujours guidées vers le bien ; à nous de rester dignes d'elles. Cette tâche nous sera facilitée, j'en suis sûr par Mme la directrice qui, à son tour, a bien voulu accepter le titre et la charge de présidente d'honneur de notre Association. Je l'en remercie en notre nom à toutes.

Savez-vous qu'au mois de mai notre Association aura 32 ans et que c'est presque un tiers de siècle ? C'est, en effet, au mois de mai 1899 que Mme Thirion, alors Mlle Stoude, eut l'idée de

nous faire naître, afin que ne périlitât pas l'œuvre de bienfaisance fondée, deux ans auparavant, par Mlle Scott, et pour que la solidarité qui se doit entre compagnes ne fût pas un vain mot. Car, vous le savez, notre but essentiel est l'entraide mutuelle. Depuis le premier jour, nous obéissons à cette règle de conduite, regrettant de ne pas connaître toujours à temps les maux que nous pourrions soulager.

Vous parlerai-je des temps héroïques où la Société de bienfaisance avait, en fin d'exercice, 5 fr. en caisse, et trouvait cependant moyen d'envoyer, au mois d'août suivant, 15 ou 20 enfants à la campagne ? Il y a moins de mérite à en envoyer maintenant une centaine, et la plupart pour 2 mois.

La première année de sa fondation, l'A. faisait un prêt d'honneur de 200 fr. Aujourd'hui, nous évoluons entre 8 et 9.000 fr. L'aide que nos aînées apportaient à une élève s'est transformée en 3 bourses annuelles. Car figurez-vous que nous n'avons rien inventé ; nous ne faisons que marcher dans des traces fort nettes. Le service de placement fonctionna dès le début ; la bibliothèque fut ouverte avec la salle de réunion. Il y avait même des séances de couture qui ont disparu. Il est vrai qu'avec l'évolution de la vie, beaucoup de choses se transforment : les conférences, par exemple, que Mme Thirion organisait avec régularité et sur les sujets les plus variés, ne sont plus si nécessaires ; vous pouvez en écouter presque chaque jour dans presque tous les quartiers de Paris... et même chez vous, grâce à la T. S. F. Et puis, à moins de rester dans la cour, je ne vois pas trop où Mme la Directrice pourrait loger un conférencier : pensez que la salle des fêtes et même la bibliothèque des professeurs sont transformées en classes !

La vente de décembre, qui permet tant de belles choses à l'œuvre sociale du Lycée (secours de loyer, de maladie, envois d'enfants à la campagne, cercle amical, arbre de Noël), a 32 ans d'âge. C'était, à l'époque, la fête d'octobre.

Evidemment, le lit à la pouponnière de Boulogne (*le Lycée en ayant un second*), les cotisations aux Infirmières Visiteuses, à l'Abri, aux Pupilles de la Nation, sont plus récents, ces œuvres n'existant pas alors ; mais nous ne faisons que suivre la tradition, en donnant des vêtements au groupe scolaire voisin.

Cette année, suivant l'exemple de Duruy, nous avons aussi fait un don à l'A. de Montauban, pour l'aider à secourir les misères créées par l'inondation. Nous avons de même, et cela avec la Société de bienfaisance, répondu à l'appel de l'A. de Lyon en faveur des victimes de Fourvières.

Je voudrais que celles qui, avec tout leur cœur et toute leur intelligence, ont allumé le feu, sachent que la flamme ne s'éteint pas ; je voudrais qu'elles voient, dans l'ardeur que nous mettons à continuer leur œuvre, non seulement le désir de remplir un devoir social strict, mais aussi un gage d'admiration, de gratitude pour l'éducation morale qu'elles ont contribué à nous donner, et, surtout, un témoignage de profonde affection.

Mais, pour que la flamme ne s'éteigne pas, il faut l'alimenter avec des énergies jeunes, qui soient un garant de l'avenir. Aussi ma joie est grande quand je puis souhaiter la bienvenue à beaucoup de nouveaux membres. Cette année, nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à

12 nouveaux membres honoraires

M. Battut, professeur honoraire au Lycée ; Mlle de Beau-corps, M. Cayron, Mme Delaon, Mlle Gentoux, Mlle Jaudel, Mmes Monnier, Valdy, Collot et Pommard, professeurs au Lycée ; Mlles Chantret et Monestié, répétitrices au Lycée.

4 nouvelles sociétaires perpétuelles

Mlle Solange Cassegrain, Mme Dumont-Rouffilange, Mlle Valentine Dreye et Mlle Marie-Thérèse Voillot.

41 nouvelles sociétaires

Mlles Jeanne Barras, Alice Boyer, Denise Cerf, H. Casewitz, J. Crabos, C. Delestraint, Monique Desprez, C. Desroches, J. Dumas, René Feester, M. Foulon, R. Garin, Odette Gerson, Suzanne Gueyraud, A.-M. Hendrickx, Thérèse Halphen, S. Janvier, Henriette Jeangirard, J. Judalais, Evelyne Kloch, Gabrielle Lartigue, Simone Lefrançois, Claire Magnier, Paulette Massiot, M. Maunoury, Andrée Ménasché, Jacqueline Ménassé, Lucie Mertens, Solange Meternique, L. Perlès, Mme des Postes de la Fosse (née S. Pichot-Duclos), Mlles Denise Pœkès, Monique Renouard, Marcelle Reynaud, M.-T. Royer, Simone Schwartz, H. Wernlé, S. Wesler, Gilberte Williams, J. Westerwald.

48 aspirantes

Mlles Janine Bloch, Yvette Bounaure, J. Borgel, Geneviève de Bosk-Kempfen, Germaine Bouchard, Bouhaut, Isabelle Bousez, Aline Brousson, A. Chappuis, Jacqueline et Simone Claus, Simone Deligny, Marthe Devriès, Françoise Duché, Simone Dupont, Jacqueline Durkheim, Annelies Ebner, S. Ernst, Janine

Fribourg, C. Gaillard, R. Garin, Simone Girousse, Suzanne Grandjean, Hauer, Magdeleine Houbin, Denise Kahn, J. Ledoux, Denise Lévy, Marguerite Pierre-Lévy, Geneviève et Yvonne Luinaud, Marcelle Lyon-Caen, Françoise Massiot, P. Mestre, Xénia Pchotnikoff, Maggy Ozil, Simone Pairaid, Colette Pescio, Suzanne Ravizé, Marguerite Réau, Marguerite Siègler, Anita Simon, Claire Trainé, J. Vasse, J. Vinitzky, S. Wescler, Irma Wilk, Catherine Vite-Weill, Gilberte William, Suzanne Wormser, Hélène Zeuker.

Citons aussi les lauréates des prix de l'A. :

Prix Henriette Stoude

Mlles Geneviève Weiss et Yvonne d'Espinose.

Prix Marie Dugard

Mlle Simone Garnier.

Prix Solange Karpelès

Mlle Françoise Chanon.

Je vous annonce, pour l'année prochaine, une lauréate de plus : celle du prix Madeleine Plicque, accordé, en classe de mathématiques élémentaires, à l'élève qui se sera le plus distinguée en mathématiques pendant l'année.

Il ne faut pas nous séparer sans rendre un dernier hommage à nos compagnes disparues : Mme Borgeaud (Germaine Sarrut) et Mlle Yvonne Ceccaldi, qui furent des membres si fidèles de notre A., et Mlles Germaine Marchal et Arlette Durand, mortes tragiquement dans des accidents de montagne.

Leurs familles savent combien nous sympathisons avec elles.

Je voudrais que dans 30 ans la présidente d'alors, regardant à son tour en arrière, dise : « Voilà ce qu'elles ont fait ; ce n'était pas mal étant donné leurs moyens, mais voilà ce que nous faisons ; 30 fois plus. » Alors nos aînées et nous pourrions nous reposer avec la sensation du devoir accompli ; mais nous pouvons dire dès aujourd'hui : Mme Thirion-Stoude, Mlle Scott et toutes les pionnières de la première heure ont bien mérité de la Société.

Pardon, ma chère vice-présidente, de vous avoir fait lire un si long message, merci de vous en être acquittée avec votre bonne grâce coutumière et merci à toutes les bonnes volontés qui, d'un bout de l'année à l'autre, nous apportent leur concours actif et dévoué.

De nombreux applaudissements disent l'unanimité avec laquelle ce rapport est approuvé.

Notre rapport financier ne pouvant être présenté et nos comptes approuvés, nos statuts nous obligent à avoir une nouvelle Assemblée générale.

Mlle Romand propose que cette assemblée ait lieu le jeudi 26 février, jour de l'Assemblée générale de la Société de Bienfaisance, juste avant celle-ci, à 4 h. 1/2.

La date et l'heure sont acceptées à l'unanimité. Mme Delzant demande le renouvellement des pouvoirs des jeunes formant le « Comité des Fêtes », constitué l'an passé sur l'initiative de Mlle Weil.

Mlles Yvonne Terrien, Louly Salmona, représentent aujourd'hui la 1^{re}. Mlles Marcelle Lyon-Caen et Marguerite Pierre-Lévy, la seconde. Elles continueront à faire partie de ce Comité avec Mlles Claude Barbiset et Louise Barboza (1^{re}), S. Ravizé (seconde), désignées l'an passé ; Mlle Monnier, élève de mathématiques, y représentera la classe de mathématiques.

Nous espérons de ces « jeunes » une active collaboration pour la préparation de la Fête de juin.

Avant de procéder au vote pour le renouvellement du tiers des membres du Conseil, Mme Delzant demande à dire quelques mots au sujet de la « Réorganisation de Service de Placement de l'Union ».

La permanence du Service continue à être assurée bénévolement, 99, rue de Prony, grâce au dévouement si actif de Mme A. Dreyfus, membre de l'A. de Racine. Mais, désormais, chaque 1^{er} lundi du mois, se réunit, à la Maison des Lycéennes, 5, rue Amyot, sous la présidence de Mlle Desprez, présidente de l'Union; et de Mlle Caron, O. ✻, directrice honoraire du Lycée Fénelon, un comité composé de toutes les déléguées des A. de Paris et de Seine-et-Oise. On y échange demandes et offres d'emplois ; on s'y occupe également d'orientation professionnelle en se renseignant sur les débouchés ou carrières nouvelles qui peuvent convenir à nos compagnes.

Les informations recueillies à ce sujet pourront être communiquées dans notre *Bulletin*. Mme Delzant demande, d'autre part, qu'on veuille bien lui transmettre toutes les offres d'emplois féminins dont on pourrait avoir connaissance, et, d'une manière générale, tous les renseignements se rapportant au *Placement*, cette forme d'*entr'aide* étant une des manifestations essentielles de notre *union amicale*.

Les secrétaires se mettent ensuite à l'œuvre, tandis que Mlle Romand, cumulant les fonctions de « bonne hôtesse » avec celles de Présidente, dirige le service du thé.

L'usage établi de prolonger l'Assemblée générale par ce goûter, modeste mais si plein de cordialité, contribue à créer à cette réunion une atmosphère chaudement amicale, où s'opère plus facilement le rapprochement des générations passées et présentes.

Les conversations particulières s'interrompent pour entendre proclamer le résultat du scrutin :

Mmes *Delzant, Jeangirard*, Mlles *Courtin, Dol*, Mme *Rubin*, membres sortants, sont réélues ; Mlle *Neveu* vient ensuite comme membre supplémentaire, pour le cas où une vacance se produirait dans le Conseil au cours de l'année.



Les membres du Conseil présents se réunissent ensuite immédiatement pour réélire leur Bureau, qui est constitué comme précédemment :

Mlle Weil, Présidente.

Mlle Romand, Vice-Présidente.

Mme Delzant et Mlle Kauffmann, Secrétaires.

Mlle Bouteille et Mme Castier, Trésorière et Trésorière-adjointe.

A l'unanimité, nous décidons d'aider une de nos compagnes malades à se soigner.

Assemblée générale du 26 février

Une seconde Assemblée générale s'est réunie le 26 février, à 4 h. 1/2, pour approuver le Compte Rendu Financier de 1930 et entendre le Projet de Budget de 1931.

Seules de nos Présidentes d'Honneur, Mlle Plicque, directrice honoraire du Lycée, assistait à cette réunion, et cela a été une grande joie pour nous toutes de la revoir parmi nous.

Nous avons eu plaisir à voir, aussi, de nombreux membres honoraires, et, parmi eux, Mlle Scott et Mme Ficquet.

De retour à Paris, mais immobilisée par un accident à la jambe, Mlle Weil avait dû, de nouveau, se faire remplacer par Mlle Romand, qui nous a dit tous les regrets de notre Présidente, à qui nous souhaitons prompt rétablissement.

Mlle Louise Bouteille, Mme Delzant, Mlle Kauffmann, Mlle Dol, Mlle Hécart, Mme Jeangirard, Mlle Picard, Mme Rubin, représentaient le Conseil.

Mlle Bouteille donne lecture du rapport financier :

I. Ressources annuelles

RECETTES

En caisse au 1 ^{er} janvier 1930		3.126 21
Reçu 363 cotisations 1930	5.445 »	} 6.250 »
— 15 — 1929	225 »	
— 2 — 1928	30 »	
— 1 — 1927	10 »	
— 7 — 1931	105 »	
— 77 — aspirantes	385 »	
— 5 abonnements	50 »	
Frais payés par les sociétaires		640 50
Don pour l'Association		100 »
Annonces dans le <i>Bulletin</i>		490 »
Participation de la Société de Bienfaisance au <i>Bulletin</i>		300 »
Intérêts de l'argent placé :		
Rente 3 o/o	187 »	} 1.267 61
Rente 4 o/o 1925	78 »	
Rente 5 o/o 1915	150 »	
Rente 5 o/o 1920	85 »	
Rente 6 o/o 1927	120 »	
Rente 5 o/o 1928	150 »	
6 Crédit National 1919	150 »	
5 Crédit National 1922	150 »	
2 Crédit National 1923	60 »	
2 Ville de Paris 99	14 36	
3 Ville de Paris 98	21 36	
2 Ville de Paris 94-96	15 »	
4 Communales 91	35 60	
3 Foncières 95	31 92	
11 Actions Maison des Lycéennes	8 25	
Intérêts de l'argent en dépôt au C. L.	11 12	
Total des recettes		12.174 32

DÉPENSES

Prêt d'honneur	1.000 »
Bourse de l'Association	425 25
Bourses d'études (2)	1.400 »
<i>Bulletins</i>	3.616 20
Frais de recouvrements	635 90
Bibliothèque	452 30
Cotisation aux Pupilles de l'École	200 »
Cotisation à l'Union des Associations	100 »
Cotisation aux Infirmières-Visiteuses	50 »
Cotisation au Groupement universitaire de la Société des Nations	33 »
Prix Solange Karpelès	9 »
Prix Henriette Stoude	42 60
Prix Marie Dugard	72 »
Frais de circulaires, réunions	547 45
Frais de poste	72 60
Frais d'envoi des <i>Bulletins</i> , et frais de bureau de la Secrétaire	119 35
Don à la Société de Bienfaisance (1/10 des cotisa- tions)	625 »
Transfert au fonds de réserve (1/10 des intérêts de l'argent placé)	126 75
Frais de garde des titres	64 75
	<hr/>
Total des dépenses	9.592 15
Recettes	12.174 32
	<hr/>
En caisse au 1 ^{er} janvier 1931	2.582 17

II. Fonds de réserve

En caisse au 1 ^{er} janvier 1930	676 33
Reçu 1 ^{er} versement de sociétaire perpétuelle	200 »
Reçu 1 ^{er} premier versement de sociétaire perpétuelle	100 »
Reçu 1 ^{er} deuxième versement de sociétaire perpétuelle	100 »
Transfert d'1/10 des intérêts de l'argent placé ...	126 75
	<hr/>
Total au 1 ^{er} janvier 1931	1.203 08

III. Ressources exceptionnelles

RECETTES

Reliquat des ressources exceptionnelles 1929	3.213 35
Bénéfice du bal	3.440 95
Bénéfice de la fête	<u>5.855 40</u>
Total des recettes	12.509 70

DÉPENSES

Secours à une ancienne élève	2.000 »
Secours à une ancienne élève	2.000 »
Secours à une ancienne élève	1.000 »
Secours à une ancienne élève	1.000 »
Secours à une ancienne élève	500 »
Secours envoyé à l'A. des anciennes élèves de Montauban	1.000 »
Secours envoyé à l'A. des anciennes élèves de Lyon	150 »
Don à la pouponnière de Boulogne	1.000 »
Don au vestiaire du groupe scolaire voisin	900 »
Versé au fonds de bourses des lycéennes	500 »
Don à la Maison de repos pour les membres de l'enseignement féminin	500 »
Achat d'une armoire pour la bibliothèque	472 »
Cotisation à l'Abri	50 »
Don à l'Office de placement de l'Union des A. ...	50 »
Frais de réunion	500 »
Total des dépenses	<u>11.622 »</u>
Recettes	12.509 70

Reliquat des ressources exceptionnelles 887 70

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Projet de Budget pour 1931

RECETTES

En caisse au 1 ^{er} janvier 1931	2.582 17
A percevoir : 400 cotisations 1931 6.000 »	
75 cot. aspirantes 375 »	
6 abonnements 60 »	6.435 »
Participation de la Société de Bienfaisance	300 »
Intérêts de l'argent placé	1.400 »
Total	<u>10.717 17</u>

DÉPENSES

Prêt d'honneur	1.500 »
Bourse de l'Association	550 »
Bourse d'études	700 »
<i>Bulletins</i>	4.000 »
Cotisation aux Pupilles de l'École	200 »
Cotisation à l'Union des Associations	100 »
Cotisation aux Infirmières-Visiteuses	50 »
Cotisation au Groupement universitaire de la Société des Nations	33 »
Prix Solange Karpelès	7 »
Prix Henriette Stoude	42 »
Prix Marie Dugard	60 »
Prix Madeleine Plicque	80 »
Bibliothèque	500 »
Frais de réunions et circulaires	500 »
Frais de bureau de la Secrétaire et frais d'envoi des <i>Bulletins</i>	120 »
Frais de poste	70 »
Don à la Société de Bienfaisance (1/10 des cotisa- tions)	643 »
Transfert au fonds de réserve (1/10 des intérêts de l'argent placé)	140 »
Frais de garde des titres	65 »
<hr/>	
Total des dépenses	9.360 »
Recettes prévues	10.717 17
<hr/>	
Excédent des recettes	1.357 17

A l'unanimité, et sans aucune modification, le projet de budget pour 1931 est approuvé. Mme Delzant annonce alors qu'à l'encaisse de 2.582 fr. que nous possédons au 1^{er} janvier, il faut ajouter un généreux don de 10.000 fr. que nous venons de recevoir.

Dans les premiers jours de février elle recevait une convocation de M^e Dauchez, notaire, quai des Tournelles, pour se présenter avec la personne qualifiée pour représenter l'A. et recevoir un don en espèce de 10.000 fr. d'un des clients de l'Etude.

Le 22 courant, Mlle Bouteille et Mme Delzant — Mlle Weil immobilisée par son accident n'a pu les accompagner — se sont rendues à l'Etude de Maître Dauchez pour recevoir ce généreux don qui nous venait d'une femme de grand cœur, qui aurait

préféré que son nom ne fût pas prononcé, mais qui nous autorise cependant à dire que cette somme nous est offerte en souvenir de M. Charles Frémont, chevalier de la Légion d'Honneur, chef de laboratoire à l'École des Mines.

Nous espérons, que pour conserver pieusement le souvenir de M. Frémont parmi nous, nous serons autorisées aussi à lui décerner le titre de *Membre Bienfaiteur* de notre Association.

Nous étant renseignées sur l'emploi que la donatrice souhaitait voir faire de ces fonds, voici ce qu'elle nous a répondu :

« Je n'ai plus qu'un devoir à remplir : faire le plus de bien possible, en souvenir de mon frère, qui a passé sa vie à faire du bien, non seulement à notre pays, mais à l'humanité.

« Alors, employez comme vous le jugerez convenable la somme que M^e Daüchez vous a remise ; employez-là le plus tôt que vous pourrez afin de diminuer ou d'atténuer des souffrances. Mais surtout que personne ne se dérange pour me remercier : c'est moi qui suis heureuse de pouvoir faire un peu de bien dans ce Lycée Molière où j'ai eu de si bonnes élèves. »

Nous ne remercions pas, puisque cela nous est défendu. Nous pouvons du moins dire combien nous sommes touchées et émues de cette forme de piété envers un disparu, qui permet d'aider promptement, en son nom, celles qui souffrent, et elles sont nombreuses dans la crise actuelle.

Les applaudissements unanimes de l'Assemblée expriment la gratitude de celles qui représentent ici leurs compagnes.

Remerciements

A l'occasion du départ de notre chère présidente d'honneur, Mlle Plicque, directrice honoraire du lycée, ses anciennes élèves se sont jointes aux fonctionnaires du lycée pour fonder un prix qui sera chaque année attribué à une élève de mathématiques élémentaires, et qui, pour perpétuer son souvenir parmi nous sera le Prix Madeleine Plicque.

Notre présidente a reçu la lettre suivante que nous communiquons à nos compagnes suivant le désir de celle qui l'a écrite.

« Je voudrais, par la voix du *Bulletin*, adresser mes remerciements à toutes celles de vos compagnes qui ont tenu à m'offrir un témoignage de leur affection au moment où je quitte le Lycée Molière. Dites-leur combien je suis touchée de ce prix fondé en mon nom, combien je me sens encore près d'elles par la pensée et le cœur, malgré mon éloignement de cette maison qui reste pour nous toutes « Notre Lycée ».

« L'affectueuse confiance de mes chères élèves m'a donné

bien des joies pendant ces onze années qui m'ont paru très courtes.

A vous, chère Mademoiselle et au Comité qui avez pris l'initiative de cette délicate et émouvante manifestation, j'adresse en particulier mes remerciements avec l'assurance de mon affection la plus dévouée.

M. FLICQUE. »

Mlle Weil nous communique également les remerciements de Mlle Mauran pour le don fait à l'occasion de son départ, à l'œuvre sociale d'Ivry à laquelle elle se dévoue, et pour le réveil-matin, seul et modeste souvenir personnel qu'elle ait voulu accepter.

« Votre robuste réveil a déjà fait son office dans ma chambre de Vitry et j'aime beaucoup ce lien entre mon « autrefois » et mon « aujourd'hui ». Et votre envoi de ce soir me comble : je dirais que vous m'avez trop gâtée, si je ne savais tout ce que cet argent va représenter d'embellissements à notre cercle d'apprentis et d'aisance dans nos petites réunions, si primitives encore, faute de ressources. Nos enfants connaissent déjà le « Lycée Molière » comme un bienfaiteur invisible ; je serai bien fière, samedi, de leur dire combien vous les avez gâtés.

« Et maintenant, ma chère Hélène, comment vous dire le reste pour que vous le transmettiez à toutes celles que vous représentez, mes collègues (je déteste ce mot si froid, et je voudrais bien qu'on en eût inventé un autre) et mes anciennes élèves. Je voudrais qu'elles sachent que je n'ai, de mes dix-huit ans de Lycée Molière, que des souvenirs de bonté, d'égards délicats, de bienveillance, autour de quelques solides amitiés ; et je ne puis penser à cette Maison, qui a été si longtemps la mienne, qu'avec affection et gratitude. Dites, je vous prie, à toutes, que je leur reste bien unie par le cœur.

« Recevez pour vous, ma chère Hélène, mes vœux et ma vieille affection.

« M. MAURAN. »

Notre Matinée-Soirée

Les coquets salons modernes de l'Hôtel Napoléon ont réuni, le dimanche 13 février, de 4 h. à minuit, tous ceux et celles que l'attrait de la danse et leur sympathie pour Molière ont fait répondre à notre invitation.

Changement de cadre, changement d'heure, matinée pour les uns, soirée pour les autres, tout cela n'a pas effrayé les habitués de la rue St-Didier et nous a apporté, avec un choix élégant de toilettes très variées, un mouvement continu d'entrées et de sorties empêchant l'encombrement, au grand bonheur des grou-

pes acharnés qui, arrivés dès la première heure, n'en sont repartis qu'à la dernière !...

...Et ils étaient assez nombreux, heureusement, ceux-là, à décider du sort des soupers !

La présence de Mlle Plicque, celle de Mlle Bordenave, ont été pour nous une très grande joie :

Plusieurs de nos professeurs étaient là : jamais nous ne leur redirons assez tout le plaisir qu'ont les anciennes à les retrouver à leurs fêtes, et celui, non moins grand, de leurs jeunes élèves, à les voir s'associer aussi bien à leurs plaisirs qu'à leurs travaux.

Animation, entrain, voilà la note dominante de cette matinée-soirée qui s'est terminée, à minuit, sur un cotillon des plus animés et une farandole conduite par quelques élèves de Philosophie.

Bénéfice : 2.538 fr., un peu moins que l'an dernier.

Mariages

Nous apprenons le mariage de :

Mlle Germaine Bernard avec M. Abraham Cherschewsky.

Mlle Nina Tiano avec M. Albert Amar.

Mlle Elisabeth Derazey, Licenciée en Droit, avec M. André Grosclaude, Docteur en Droit.

Mlle Jacqueline de Ricci avec M. Roger Péreire.

Mlle Andrée Félix avec M. Pierre Provensal, Avocat au Barreau de Marseille.

Mlle Suzanne Jardillier avec M. Fernand Grignon, Croix de Guerre.

Mlle Odette Perrot avec M. Roger Laurent.

Nous adressons, à nos compagnes, nos meilleurs vœux de bonheur et nos félicitations les plus sincères.

Naissances

Nous apprenons, avec grande joie, la naissance de :

Michel, petit-fils de Mme Turpin, Professeur honoraire au Lycée, membre honoraire de l'A., et fils de M. et Mme André Turpin.

Christian, petit-fils de Mme Rennotte, et fils de M. et Mme Marc Pichon (Simone Rennotte).

Gérard, fils de M. et Mme Lenay (L. Merwart).

Jean-Pierre, fils de M. et Mme Pierre Le Fournier (Janine Roger).

Gérard, fils de M. et Mme Robert Maria (Antoinette Perrier).

Monique, fille de M. et Mme Jean Bréhier (Simone Dubief).

Marie-Louise, fille de M. et Mme Martineau (Sabine Pontsevez).

Nous prions Mme Turpin d'accepter nos respectueuses félicitations.

Nous félicitons bien vivement également les heureux parents et souhaitons prospérité aux nouveau-nés.

Décès

L'Association vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Mme Larras (Cilly Schöne), élève de la fondation du Lycée et dès la première heure membre de l'Association dont elle fut aussi la première secrétaire. Son affection pour le Lycée et sa fidélité amicale ne se démentirent jamais.

Ses anciennes compagnes et amies expriment à tous les siens la part qu'elles prennent à leur deuil si cruel.

Nous avons appris également la mort de :

Mme Pfister-Wild, mère de Mme Hélène Gessner.

Mme Henri Lefebvre, mère de Mlle Andrée Lefebvre.

Mme Léon Campel, sœur de Mlles Charlotte, Mathilde et Marguerite Grimaud.

Mme Müllender, belle-mère de Mme Müllender (S. Rémont).

Nous prions nos compagnes, si douloureusement éprouvées, de croire à notre profonde sympathie.

Examens et Concours

Nous apprenons avec joie que Mlle Germaine Lamère, licenciée ès sciences, a été reçue au Concours de *Rédactrice au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts*, et que Mlle Violette Weil vient de passer avec succès le *Diplôme d'Etudes Supérieures de Droit Public (Doctorat en Droit)*, avec mention assez bien.

A toutes deux, nous adressons nos meilleures félicitations.

Cotisations reçues

Sociétaires perpétuelles.

Cotisation de Mlles Solange Cassegrain, Marie-Thérèse Voillot.

Sociétaires

1930 : Meses Lobjay, Lochard, Mlles Roy-Ollier et Wahl, Mlle J. Trouilhé, Mme Gotschaw, Mlle S. Picard.

1931 : Mlles J. Cerf, J. Crabos, Mmes Déjardin, Durkheim, Mlles S. Girousse, B. Hommey, S. Janvier, H. Jeangirard, Mmes Kuhn, Leneveu, Lobjoy, Mlles B.-E. et H. Lowengard, Mmes Lyon-Caen, C. Magnier, Mlles J. Perrelet, G. Reulet, M.-Th. Royer, S. Roy-Ollier, M.-L. Wahl, Mme Drugeou, L. Perlès, Westerwald, Mme Bardon, Mlles E. et M. Bondois, Mlle S. Frist, Mme Gotschaux, Mlles G. Lartigue, H. Lavoine, G. Léry, Mme Marchand, Mlle M. Maunoury, J. Méname, S. Méternique, O. Gerson, Mme Pilon.

Aspirantes

1930 : Mlles J. Hirsch, J. Olivier.

1931 : Mlles Y. Bonnaure, S. Deligny, G. Lemercier, M. Lyon-Caen, M. Ozil, M. Réau, A. Simon, C. Trainé-Omer, M.-J. Tridon, J. Willk, M. Devriès, F. Duché, Marguerite Lévy, G. et Y. Lunaud, C. Pescio, S. Ravizé, C. Vite-Weill, S. Wormser, L. Barboza-Carneiro.

Avis

Nous rappelons aux *Membres Honoraires* de l'Association, que notre *Bibliothèque* leur est ouverte au même titre qu'aux Sociétaires.

Nous ajoutons qu'elles nous feront le plus grand plaisir en y puisant, et, aussi, en nous indiquant les livres nouveaux qu'elles souhaiteraient y voir figurer.



Une demoiselle allemande de grande culture et parlant français, habitant à Damestadt (Hesse), collines des artistes (Mathildéhöhe), prendrait, comme pensionnaire, une jeune fille désirant étudier la langue, la littérature et l'art allemand, visiter les villes et les musées. Pour renseignements, références et conditions, s'adresser à Mme Saglier (Elisabeth Bernheim), 33, rue St-Jacques, Paris, V^e.

Avec ses remerciements,



Notre compagne Mme Jacquier-Bolz nous signale qu'il existe à Biarritz un collège anglais, semblable aux écoles d'Angleterre, où l'on reçoit des enfants et adultes. On n'y parle qu'anglais ; les professeurs sont Anglais et l'on y vit de la vie anglaise. Cela pourrait intéresser les familles que le change effraie.

On peut écrire de la part de Mme Jacquier à M. et Mme Mac-Culloch, directeurs de Culham-College, Biarritz.

E. SAGLIER.

II. Société de Bienfaisance

Réunions de Bienfaisance et Assemblée générale de la Société de Bienfaisance

La réunion de janvier prépare, en quelque sorte, l'Assemblée Générale du mois suivant, et l'on y entend un résumé de notre activité bienfaisante de l'année.

La vente de décembre, notre ressource principale, a produit le coquet bénéfice de 47.000 fr., et ce résultat doit être la meilleure récompense de toutes celles dont la bonne volonté nous a été si utile. En fin d'année, viennent toujours s'ajouter des témoignages fidèles, précieux de toute manière, d'anciens professeurs ou d'anciennes élèves. Mme Thirion-Stoude et Mlle Pommier nous font parvenir leurs dons d'une façon si affectueuse, que nous leur en sommes doublement reconnaissantes. Mme Camoin (Jeanne Dupontet de Brévon), ne nous oublie jamais non plus, et cette année, à l'occasion de la naissance de sa petite fille, Mme Martineau (Sabine Pontsevrez), a eu la délicate pensée de faire un don pour une de nos familles.

Qu'il nous soit permis d'adresser nos remerciements émus aux enfants de *Mme Paul Lévy*. Ils savaient l'intérêt qu'elle avait toujours porté à notre *Société de Bienfaisance*. Grâce au don généreux qu'ils viennent de nous faire en son nom, il nous semble que de sa rayonnante bonté elle-même continue de nous aider.

Tous ces témoignages fidèles d'affectueux intérêt que l'on porte à notre Société, nous est un encouragement pour aller toujours « de l'avant », ce qui revient à dire « aider » le plus possible. Encore faut-il prendre le mot dans sa plus noble conception : ce n'est pas toujours l'aide matérielle qui fait le plus de bien, quoique naturellement elle soit la première indispensable ; souvent l'aide morale est la bienvenue, et voilà pourquoi notre Société toute intime est si utile à tous points de vue.

Février ramène l'Assemblée générale. A l'ordre du jour : rapport financier de l'année et renouvellement d'un tiers du Comité (8 membres).

En l'absence de Mlle Stein, trésorière, c'est Mlle Scott qui donne lecture du bilan 1930.

ENTRÉES

Vente de charité	40.036	75
Dons	3.685	45
Don en souvenir de Mme Paul Lévy	5.000	»
Subvention de la Mairie	1.000	»
Contribution des familles	1.255	»
Cotisation des anciennes élèves	647	»
Intérêts en Banque	2.689	70
Solde 1929	102.885	81 (1)

162.189 71

DÉPENSES

Vacances	21.116	» (2)
Secours de nourriture	4.674	»
Secours de vêtements et mobilier	5.200	10
Secours de maladie et loyer	11.186	45
Pensions	13.587	»
Cercle apical et arbre de Noël	1.255	80
Participation aux œuvres, divers	2.029	15
Frais de Banque et chèques postaux	287	90

59.366 90

102.832 81

DÉTAIL DU SOLDE

En caisse 1 ^{er} janvier 1931	1.179	65
En banque	52.517	40
Valeurs	47.750	»
En compte chèques postaux	1.383	76

102.832 81

Mme la Directrice se réjouit, avec nous, de l'état prospère de notre Société de Bienfaisance, accusé par le bilan dont elle vient, avec nous, d'écouter la lecture, mais nous propose cependant une modification de l'organisation charitable du Lycée Molière.

(1) Mlle Scott fait remarquer que le solde qu'accuse notre bilan provient d'économies réalisés antérieurement. En 1930 nos dépenses ont balancé et même dépassé nos recettes.

(2) Cette somme représente l'aide accordée pour des séjours de vacances, au cours de l'été 1930, à 55 familles (30 du 16^e arr. et 25 du 15^e).

La Vente de Charité représente un effort considérable et collectif de *tout le Lycée*, et, comme telle, devrait servir, à elle seule, à procurer tous les fonds nécessaires pour les œuvres auxquelles participe le Lycée, sans qu'il soit nécessaire de recourir à d'autres quêtes auprès des élèves. Seules les quêtes pour les « Pupilles de l'École », qui se font dans tous les établissements publics en vertu d'instructions ministérielles, et le « Sou du samedi », qui est de fondation, seront maintenus ; ce dernier est d'ailleurs un *geste de solidarité*, puisque son produit est destiné à aider de jeunes compagnes dont les études pourraient être arrêtées par suite de revirements de fortune de leur famille.

Mme la Directrice est certaine que les élèves actuelles du Lycée, qui seront représentées par des déléguées ou chefs de classes choisies parmi les meilleures, prendront une part plus active encore à la Vente et l'action charitable de la Société de Bienfaisance si elle les y convie. Elles y représenteront l'avenir à côté de celles qui y assurent les traditions du passé (et cette collaboration ne pourra que donner d'excellents résultats).

Elle est persuadée que la Vente de 1932 et les suivantes, préparées dans de telles conditions, permettront de continuer et d'étendre l'action de la Société de Bienfaisance en même temps que de subvenir au lit que le Lycée Molière entretient à la Pouponnière de Boulogne, de subventionner l'œuvre Grancher et de répondre aux nombreux appels qui ne cessent d'être adressés au Lycée.

Pour arriver à ce but, elle est prête à apporter son concours le plus dévoué et le plus actif.

Dans de telles conditions, nous sommes certaines du succès, et prêtes, bien entendu, à adopter, dans notre organisation, les modifications que demande Mme la Directrice.

Avant de voter, on décide de maintenir, pour l'année, nos déléguées de classe, que nous sommes heureuses de voir à chacune de nos réunions : en 1^{re}, Y. Terrien et L. Salmona ; en 2^e, M. Lévy et M. Lyon-Caen.

Mmes Durckheim, Jeangirard et Stein, Mlles Hécart, Schlesser, Scott, Weil et Zilliox, sont réélues. Le Bureau reste constitué comme l'année précédente. Les membres sortants se répartissent ainsi : en 1932, Mmes Camoin, Castier, E. Mayer et P. Lévy, Mlles Dol, Feist, Picard et Valérie ; en 1933, Mmes Delzant et Ficquet, Mlles Bondois, Courtin, Dugard, Koffmann, Maury et Romand.

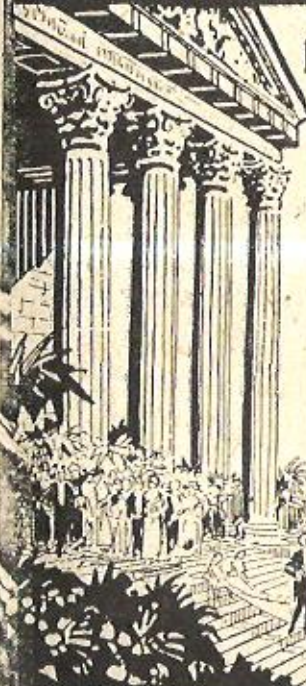
Réunions du Cercle Amical

Les « Cercles » des deuxièmes dimanches ont été très suivis ces derniers mois, comportant toujours un programme de chœurs et de danse, pour le plus grand agrément de nos jeunes invitées.

En février, suivant en cela une tradition établie d'entretenir nos jeunes filles de tous les sujets d'actualité, Mme Ficquet nous a fait une causerie très intéressante sur le Maréchal Joffre.

En mars, nous avons eu la bonne fortune d'entendre une « Ancienne », Mme Franck (Marcelle Dreyfus), dans divers morceaux de chants accompagnés au piano par Mme Dufour (Jeanne Lévy).

Indépendamment du plaisir que nous causent de telles auditions, la marque de sympathie que nous donnent ces anciennes en consacrant un peu de leur temps à nos jeunes amies, nous est très précieuse. Nous sommes très heureuses aussi de voir, à leurs côtés, le groupe de grandes élèves du Lycée, qui revient fidèlement à chaque réunion. Nous souhaitons que leur exemple soit suivi par d'autres compagnes et faisons tout spécialement appel, à ce sujet, aux aspirantes nouvellement entrées dans l'Association.



MARIAGES & CÉRÉMONIES
FÊTES RELIGIEUSES & SPORTIVES
VENTES DE CHARITÉ

PRADEL & C^{IE}

44 à 52, Rue Mademoiselle, Paris, XV^e

Décorations & Marquises aux Eglises
et aux Domiciles. — Garnitures de Plantes
et Fleurs. — Voitures automobiles. —
Imprimerie de luxe, gravure, lithogr., typogr.^{me}

Sur demande, un Représentant
se rend à domicile

▼ Téléphone

Litré	{	02-32
		02-33
		27-13

III. Informations et Orientation Professionnelle

Orientation Professionnelle

Situations de Rédactrices et de Secrétaires Dactylographes
dans les Ministères et la Préfecture de la Seine

Notre compagne, Mlle Lamère, qui vient d'être reçue au *Concours de Rédactrice au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts*, nous signale que des concours identiques peuvent ouvrir, pour nos camarades pourvues soit d'un Doctorat en Médecine ou en Droit, soit d'un diplôme de Licence ès lettres, ès sciences ou de Droit, soit d'un diplôme de l'École des Sciences Politiques ou de l'École des Chartes, soit d'un certificat attestant qu'elles ont satisfait aux examens de sortie de l'École Normale Supérieure de Sèvres ou de l'École Centrale des Arts et Manufactures, le *Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociales*, la *Préfecture de la Seine*, l'*Assistance Publique*.

La date de ces concours étant variable, il sera sage de se renseigner, sur place, dans les différentes administrations où l'on voudrait se présenter. A titre documentaire, nous indiquons les barèmes des traitements de rédacteurs :

Pour les Ministères, ils vont de 14.000 à 30.000 fr. Il s'y ajoute une indemnité de résidence de 2.240 fr., et, s'il y a lieu une allocation pour charges de famille.

Les mêmes indemnités et allocations s'ajoutent aux traitements alloués aux rédacteurs à la Préfecture de la Seine, qui varient de 12.000 à 22.000 fr.

**

A côté des situations de Rédacteurs, chaque année, dans tous les ministères, ou à la Préfecture de la Seine, il y a des concours pour les postes de *secrétaires dactylographes*, qui n'offrent pas le même avenir ni les mêmes appointements que les situations indiquées ci-dessus, mais sont pourtant bien rétribués, comportent indemnités et majoration pour charges de familles, et assurent également une retraite. Pour se présenter à ces concours, il suffit de posséder le Baccalauréat ou le Brevet élémentaire, et naturellement d'être expertes en sténo-dactylographie.

La culture générale reçue dans les lycées assurerait certainement un avantage à nos compagnes qui se présenteraient à ces concours.



D'une manière générale, toutes les jeunes filles qui recherchent des postes de secrétaires, de quelque nature qu'ils soient, doivent bien connaître la dactylographie. Si elles peuvent dactylographier non seulement bien en français, mais dans une langue étrangère, elles auront toutes chances de trouver des situations bien rémunérées.



MAISON FONDÉE EN 1797

Livraison en Sacs Plombés

CHANTIERS DES ARMES DE FRANCE

DU GARDE NATIONALE ET DU VOLTIGEUR RÉUNIS

ED. RIZIER

42 ET 44, C^{ve} de Breteuil
Tel: Ségur 07-15 PARIS. 7^e

M. et Mme BERGER-LHEUREUX (L. DUSART)

— PEINTURE -- DESSIN — RESTAURATION de TABLEAUX
- COMPOSITION DÉCORATIVE - ANCIENS ET MODERNES
— COURS — RENTOILAGE
LEÇONS PARTICULIÈRES — DÉVERNISSAGE —

75, Boulevard du MONTPARNASSE (6^e)
Tous les Jours, de 13 h. à 16 h., et sur Rendez-vous

Le Gérant : A. COUESLANT.

IMP. A. COUESLANT (personnel intéressé). — 42.024